



## Assemblée générale

Distr. générale  
26 février 1999  
Français  
Original: anglais

---

### **Comité préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social et à l'examen de nouvelles initiatives**

#### **Première session**

New York, 17-28 mai 1999

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

#### **Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation**

### **Ordre du jour provisoire**

1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
2. État d'avancement des préparatifs de la session extraordinaire.
3. Examen et évaluation préliminaires de la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social.
4. Examen d'interventions et d'initiatives nouvelles visant à donner suite aux engagements pris lors du Sommet.
5. Ordre du jour provisoire de la deuxième session du Comité préparatoire.
6. Adoption du rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa première session.

### **Annotations**

#### **1. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation**

Dans sa décision 53/405 du 7 octobre 1998, l'Assemblée générale a adopté l'ordre du jour provisoire de la première session du Comité préparatoire.

#### **2. État d'avancement des préparatifs de la session extraordinaire**

Le Comité sera saisi d'une note du Secrétariat contenant des éléments d'information sur l'état d'avancement des préparatifs de la session extraordinaire.

### **Documentation**

Note du Secrétariat sur l'état d'avancement des préparatifs de la session extraordinaire (A/AC.253/6)

- 3. Examen et évaluation préliminaires de la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social**
- 4. Examen d'interventions et d'initiatives nouvelles visant à donner suite aux engagements pris lors du Sommet**

Lors de sa session d'organisation, le Comité préparatoire a souligné que, conformément aux décisions pertinentes de l'Assemblée générale, sa tâche consisterait à examiner et évaluer la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social à partir des éléments d'information communiqués par la Commission du développement social, et a proposé des interventions et des initiatives concrètes de nature à faire progresser la mise en oeuvre des engagements pris à Copenhague.

Dans sa décision 53/405 portant sur l'ordre du jour provisoire de la première session du Comité préparatoire, l'Assemblée générale a indiqué que lors de la première session du Comité préparatoire, la possibilité de procéder à un examen et à une évaluation serait limitée. Des demandes structurées de rapports nationaux auraient été envoyées, mais les réponses ne seraient pas encore toutes parvenues et leur analyse n'aurait pas beaucoup avancé. Les éléments d'information disponibles, notamment au sein du système des Nations Unies, devraient toutefois permettre au Secrétariat de présenter une évaluation préliminaire des résultats obtenus et des problèmes rencontrés dans la mise en oeuvre des engagements pris à Copenhague et, par conséquent, de disposer d'une base pour l'examen des interventions et des initiatives nouvelles.

Le débat porterait donc principalement sur l'identification des questions et des initiatives que les gouvernements souhaitaient voir inscrire à l'ordre du jour de la session extraordinaire. Comme lors du Sommet mondial, le débat sur la façon d'aborder ces questions porterait sur les objectifs, les stratégies, les politiques et les programmes nationaux, régionaux et internationaux.

Les 10 engagements pris lors du Sommet mondial et développés dans le Programme d'action constitueraient le cadre du débat.

À sa trente-septième session, tenue en février 1999, la Commission du développement social a choisi la mise en route de l'examen global de la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social comme thème prioritaire. La Commission était saisie de deux rapports du Secrétaire général : l'un portait sur l'évaluation préliminaire de la suite donnée au Sommet, l'autre sur les initiatives nouvelles visant à donner suite au Sommet. La Commission a par la suite adopté une résolution dans laquelle elle priait le Secrétaire général de mettre à jour ces rapports avant de les présenter au Comité préparatoire à sa première session, en tenant compte des propositions et des suggestions formulées lors des discussions de la Commission, ainsi que de tout autre élément présenté par les gouvernements.

### **Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur l'évaluation préliminaire de la suite donnée au Sommet mondial pour le développement social (A/AC.253/7)

Rapport du Secrétaire général sur les initiatives nouvelles visant à donner suite au Sommet mondial pour le développement social (A/AC.253/8)

**5. Ordre du jour provisoire de la deuxième session du Comité préparatoire**

**Documentation**

Ordre du jour provisoire de la deuxième session du Comité préparatoire (A/AC.253/L.\_)

**6. Adoption du rapport du Comité préparatoire  
sur les travaux de sa première session**

**Documentation**

Projet de rapport du Comité préparatoire sur les travaux de sa première session

---